

## **Le règlement, quelques modifications, suite à la réunion des juges mai 2009.**

### **Modifications applicables après approbation du PV de la CUN-CBG par le Comité de la SCC**

#### **5.1 - Modifier le paragraphe 3.5.5 :**

Dimension des objets : 12 cm de longueur, 2 à 3 cm de coté.

#### **5.2 - Paragraphe 3.6 : Les aides.**

Suppression du commissaire au Juge, le coup de feu sera tiré par le commissaire aux concurrents.

**5.3 - Paragraphe 5.3.1 : Le rôle des traceurs.** Devant un obstacle infranchissable (route, fossé, clôture à 3 ou 4 fils etc.. ) le traceur doit prendre l'initiative de tourner à 10 pas. En cas de non respect de cette consigne, si le chien commet une faute le juge pénalisera en son âme et conscience.

Un traceur peut être concurrent dans la catégorie où il a tracé, sauf pour les pistes de « TLS ».

#### **5.4 - Modifier la phrase sur le port du collier au chapitre 6.1.1 :**

En pistage, le collier est toléré et non obligatoire.

#### **5.5 - Réécrire paragraphe 3- Pénalités d'arrivée :**

Chien non fixé après le délai imparti de 40 secondes (30+10)

#### **5.6 - Modifier paragraphe 6.2.4.3**

Le chien doit découvrir seul le traceur. Il dispose de 30 secondes plus 10 secondes pénalisées, pour se fixer au traceur ...

#### **5.7 - Page 28 rectifier en bas de page**

A ou B : position du juge au choix, pour les arrivées .....

**5.8 - Modifier le paragraphe 2.6 :** Un conducteur ne peut présenter plus de deux chiens dans une même catégorie (exemple B-TL).

#### **5.9 - Précisions sur le paragraphe 6.2.3**

Le sifflet peut être utilisé pour le rappel du chien, le sifflet à ultra son est interdit.

**5.10 - Modifier le paragraphe 6.2.4.1 :** Une fois l'objet présenté au juge, le chien au pied, le travail du chien est terminé.

**5.11 - Modifier le paragraphe 6.2.4.3 :** Dans le cas où un conducteur lâche la longe, si cette dernière s'enroule ou se bloque empêchant le chien d'avancer, le conducteur ne pourra pas intervenir. L'arrivée sera considérée comme nulle après que le temps réglementaire nécessaire à la fixation soit écoulé.

La distance qui sépare le piquet d'arrivée et le traceur doit être considérée comme le prolongement de la piste et pénalisée comme telle.

Le conducteur doit attendre le signal du juge marquant la fin du travail pour se manifester. Il peut rapidement féliciter son chien et doit présenter les objets au juge, le chien au pied : le travail de l'équipe est alors terminé.

**5.12 - Préceptes à l'usage du jury :** La note de 100 doit rester exceptionnelle. Un chien qui s'arrête sur une ligne et interroge son maître, doit être pénalisé en allure générale.

Par contre un chien qui s'arrête, et contrôle d'un coup de nez à gauche ou à droite sans quitter la ligne de piste ne doit pas être pénalisé.

Le chien qui change d'allure sur son parcours (allure lente, trot, course..) doit être pénalisé en allure générale.

Le concurrent est autorisé à aborder la zone de présentation comme et par où il le souhaite.

Il en est de même après la présentation pour se rendre au départ et prendre son odeur de référence.

Le juge devra veiller à ce que la zone de prise de l'odeur de référence ne soit pas piétinée.

Le juge qui suit un concurrent est autorisé à fouler les lignes de pistes que le chien a déjà parcourues.

Le juge s'abstiendra de se tenir en face des coupures des fausses en « B-TL ».

**5.13 - Modifier le paragraphe 3.1 :** Possibilité d'organiser des Brevets de Pistage le vendredi précédant un concours, à la condition impérative qu'aucun juge officiant sur le concours ne juge plus de deux jours.

## **6.1-**

<b>Ancienne appellation</b>	<b>Nouvelle appellation</b>
Brevet	Brevet
	Echelon 1
B-TL	Echelon 2
C-TLS	Echelon 3

## **6.2- Définition des différents échelons :**

### **6.3.1-Le Brevet : Inchangé**

### 6.3.2-Echelon 1 : En deux parties indissociables, une piste libre et une piste au trait.

#### Conditions de participation :

- Avoir obtenu un « excellent » et un seul au Brevet de Pistage.
- Avoir obtenu un « excellent » en Campagne niveau 2.
- Avoir obtenu un « excellent » en RCI 2 (partie pistage).
- Ne pas avoir obtenu un « excellent » en échelon 2.
- Il est possible de participer à un concours « niveau 1 » le même jour que le Brevet.

#### Définition de la piste libre :

- Piste simple, chaude, de 500 à 550 pas comportant deux angles droits et un angle aigu (jamais inférieur à 45°).
- Un ou deux traceurs en alternance.
- Pas de fausse piste.
- Un objet est déposé à l'issue de la piste, éloigné dans l'espace des jalons de départ de 60 pas minimum.
- Le traceur est hors du champ de travail avant la présentation.
- Temps de base accordé : 10 minutes.

#### Mission du chien :

Le chien piste seul : il doit suivre la piste, relever l'objet, le rapporter au conducteur, s'asseoir devant lui l'objet en gueule.

#### Définition de la piste au trait :

- Piste simple, chaude, de 600 à 650 pas comportant 2 angles droits et 2 angles aigus (jamais inférieur à 45°).
- Un ou deux traceurs en alternance.
- Une fausse piste coupe la piste perpendiculairement en un seul endroit.
- Trois objets sont déposés sur la piste par le traceur.
- Une arrivée droite, composée du traceur et du juge qui se tient à 20 pas de la piste et du traceur, jamais en arrière de celui-ci.
- Temps de base accordé : 15 minutes.

#### Mission du chien :

Le chien piste en longe, suivi par son conducteur ; il doit suivre la piste, relever chaque objet, le rapporter au conducteur, s'asseoir devant lui l'objet en gueule. Le marquage de chaque objet est admis. Enfin il doit découvrir le traceur en bout de piste, se fixer et manifester auprès de lui.

#### Cotation :

Piste libre		Piste au trait	
Objet	40pts	Objet (5x3)..	15pts
Pistage (correction du travail)...	50pts	Pistage.	50pts
Présentation,	5pts	Allure générale	5pts
Allure générale	5pts	Présentation,	5pts
		Arrivée	<u>25 points</u>
<b>Total</b>	<b>100 pts</b>		<b>100 pts</b>

Le résultat de l'échelon 1 se traduit sur **200 pts**,

**Conditions d'attribution du qualificatif « Excellent »** : 80% des points en piste libre et 80% des points au trait.

### 6.3.3-Echelon 2 : En deux parties indissociables, une piste libre et une piste au trait.

**Idem ancien libre « B » et trait « TL », à noter quelques modifications au trait : le nombre d'objet passe à 3, l'arrivée est sur 25 pts, la fausse piste peut être doublée, dans ce cas elle comptera pour deux coupures.**

#### Conditions de participation, avoir obtenu :

- Deux « excellent » sous deux juges différents en échelon 1.
- Ne pas avoir obtenu un « excellent » en échelon 3.

#### Nouvelle cotation :

Piste libre		Piste au trait	
Objet	40pts	Objet (5x3)..	15pts
Pistage (correction du travail)...	50pts	Pistage.	50pts
Présentation,	5pts	Allure générale	5pts
Allure générale	5pts	Présentation,	5pts
		Arrivée	<u>25 points</u>
<b>Total</b>	<b>100 pts</b>		<b>100 pts</b>

Le résultat de l'échelon 2 se traduit sur **200 pts**,

**Conditions d'attribution du qualificatif « Excellent »** : 80% des points en piste libre et 80% des points au trait.

**6.3.4-Echelon 3 : En deux parties indissociables, une piste libre et une piste au trait.**

**Idem ancien libre « C » et trait « TLS », à noter quelques modifications au trait : le nombre d'objet passe à 3, l'arrivée est sur 25 pts, la fausse piste peut être doublée, dans ce cas elle comptera pour deux coupures.**

**Conditions de participation, avoir obtenu :**

Quatre « Excellent » sous deux juges différents en « échelon 2 »

**Nouvelle cotation :**

<b>Piste libre</b>			<b>Piste au trait</b>	
Objet	40pts		Objet (5x3)..	15pts
Pistage (correction du travail)...	50pts		Pistage.	50pts
Présentation,	5pts		Allure générale	5pts
Allure générale	5pts		Présentation,	5pts
			Arrivée	25 points
<b>Total</b>	100 pts			100 pts

Le résultat de l'échelon 3 se traduit sur **200 pts**,

**Conditions d'attribution du qualificatif « Excellent »** : 80% des points en piste libre et 80% des points au trait.

### **6.3- Modification du paragraphe 3.4.**

Nombre maximum de chiens admis à concourir par jour : Abandon de la notion des horaires été/hiver.

Brevet : 25 avec un juge.

Niveau 1 : 20 avec deux juges (un pour les pistes libres et un pour les pistes au trait).  
10 avec un seul juge, qui officie en trait et en libre.

Niveau 2 : 20 avec deux juges (un pour les pistes libres et un pour les pistes au trait).  
10 avec un seul juge, qui officie en trait et en libre.

Niveau 3 : 20 avec trois juges (un pour les pistes libres et deux pour les pistes au trait).

10 avec deux juges, qui officient respectivement un en libre assisté d'un deuxième pour le trait.

Le nombre de chiens engagés dans chaque échelon est sous l'entière responsabilité du Président du Club Organisateur. Ce dernier à la possibilité de réduire ce nombre en fonction de son organisation et de la disponibilité de ses terrains de pistage.

Dans le cas où un ou plusieurs concurrents n'ont pas le temps matériel de participer au concours dans de bonnes conditions (luminosité), le juge ne peut en être tenu comme responsable, seul le Président du club endossera la responsabilité.

### **6.4- Aditif au paragraphe 5.3.5.2. Le Rôle des faux traceurs.**

Dans le cas où le juge choisi de doubler une fausse (uniquement sur les pistes au trait), il devra apporter les précisions suivantes au faux traceur :

Sur l'aller, le faux traceur devra laisser le piquet de fausse en place en le serrant au plus près, et le dépasser de 15 pas.

Sur le retour il devra aborder le piquet de fausse sur le même côté qu'à l'aller, le serrer au plus près, et l'arracher sans marquer de temps d'arrêt.